



Association of Canadian Ergonomists
Association Canadienne d'Ergonomie

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle virtuelle

Procès-verbal

Mercredi 9 juin 2021 à 12 h (HAE)

Total de membres présents : 90 membres inscrits, 72 présents

Nombre de membres votants présents : 67

Par procuration : 1

Conseil national : Jennifer Kenny, Kathy-Lynn Shaw, Judy Village, Tanya Morose, Mike Papakyriakou, François Taillefer, Todd Hickey, Jason Kumagai, Manu Nellutla et Armaan Jhingan

1. L'assemblée est ouverte à 12 h 7 (heure avancée de l'Est)

La présidente Jennifer Kenny a souhaité la bienvenue aux membres en les remerciant de leur présence à la 53^e assemblée générale annuelle, et a déclaré l'assemblée ouverte. Elle a présenté la composition actuelle du comité de direction : Jennifer Kenny, présidente, Kathy-Lynn Shaw, présidente élue, Judy Village, présidente sortante, Tanya Morose, secrétaire, et Armaan Jhingan, trésorier. Les présidents des régions de l'ACE sont : C.-B. et Yukon : Manu Nellutla; Prairies et Nord : Jason Kumagai; Ontario : Mike Papakyriakou; Québec : François Taillefer; Atlantique : Todd Hickey.

Confirmation de l'envoi de l'Avis de convocation et du quorum

Jennifer a confirmé que l'assemblée avait été dûment convoquée conformément aux statuts. Au total, 66 membres étaient présents à l'assemblée et 1 membre avait nommé un mandataire par procuration. Le quorum (10 % des membres admissibles au vote) était atteint pour que le vote soit valide.

2. Approbation de la secrétaire de l'assemblée

La motion demande l'acceptation de Vicky Van M. à titre de secrétaire de l'assemblée.

Proposée par : Todd Hickey

Appuyée par : Victoria McDonald

47 votes pour l'approbation de la secrétaire de l'assemblée.

Motion adoptée.

3. Adoption de l'ordre du jour

La motion demande l'approbation de l'ordre du jour de l'AGA 2021 tel qu'il a été distribué.

Proposée par : Don Patten

Appuyée par : Dan Robinson

52 votes pour l'approbation de l'ordre du jour.

Motion adoptée.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 2 juin 2020

La motion demande l'approbation du procès-verbal de l'AGA du 2 juin 2020.

Proposée par : Judy Village

Appuyée par : Peg Scherzinger

51 votes pour l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle et 3 abstentions.



Association of Canadian Ergonomists
Association Canadienne d'Ergonomie

Motion adoptée.

5. Rapport de la présidente

Jennifer Kenny a présenté un rapport verbal des activités réalisées par l'ACE au cours des douze derniers mois, depuis la dernière assemblée générale.

La pandémie mondiale continue de faire partie de notre quotidien. À chaque nouvelle vague, nous avons vu le secteur de l'ergonomie et l'ensemble de nos professions chambardés.

Au cours de la dernière année, la plupart de nos efforts ont été consacrés au congrès de l'IEA 2021. Le comité organisateur a dû prendre la décision difficile de tenir le congrès entièrement en mode virtuel et a travaillé sans relâche depuis pour mettre en œuvre ce changement.

L'an dernier, Judy avait indiqué à l'AGA 2020 que les principaux thèmes étaient la consolidation, l'austérité et la planification à long terme. Nous avons poursuivi sur cette voie en 2021, et ces thèmes cadrent bien avec la réalité actuelle de la COVID-19.

Nous avons créé un plan stratégique pour 2020 et 2021 qui comporte trois grandes priorités :

- Communications – Nous travaillons avec le CCCPE pour mieux faire connaître l'ergonomie et les facteurs humains auprès de la population. Nous avons signé une entente de contenu avec le magazine *OHS Canada* et nous avons déjà publié des articles dans *l'OHS Insider*. L'entente prévoit que nous fournissons le contenu gratuitement, et que ce dernier est imprimé gratuitement sous le nom d'auteur de l'ACE ou du CCCPE. Si vous souhaitez contribuer à nos efforts de sensibilisation, n'hésitez pas à nous écrire à info@ace-ergocanada.ca.
- Nous nous sommes également penchés sur nos membres corporatifs. Le programme d'avantages pour ces membres a été révisé afin d'offrir trois niveaux d'avantages et la possibilité d'ajouter des avantages « à la carte » sur demande. Comme il s'agit de la première année de mise en œuvre de cette nouvelle formule, nous espérons connaître l'avis de nos cinq membres corporatifs actuels pour apporter des modifications, s'il y a lieu, en 2021. Selon ma vision de nos partenaires corporatifs, je souhaiterais qu'un bénévole se consacre au développement et à la poursuite de nos relations avec eux. Si vous pensez que c'est un projet que vous aimeriez entreprendre, contactez l'un des membres du conseil ou écrivez-nous à info@ace-ergocanada.ca.
- Le recrutement et la rétention des membres constituent un objectif permanent pour l'ACE. Nous continuons à offrir des webinaires et à augmenter les communications tout en améliorant les avantages pour nos membres. Nous avons des protocoles d'entente en suspens avec l'Institut de recherche sur le travail et la santé (IRST) et avons entamé le processus avec des organisations. Ces ententes conduiront au partage de ressources et d'exposés de position sur notre site Web ainsi qu'au partage de webinaires et d'autres événements.

Les membres du Conseil national se sont réunis sept fois en mode virtuel depuis notre dernière AGA. Aucune réunion en personne n'a eu lieu en 2020 et aucune n'a été prévue pour 2021. Cependant, plusieurs sous-comités du Conseil se sont réunis ou se réuniront virtuellement pour travailler sur des projets particuliers concernant les activités suivantes :

- Amélioration du site Web – Dans notre dernier sondage auprès des membres, ce point était



**Association of Canadian Ergonomists
Association Canadienne d'Ergonomie**

un important sujet de préoccupation, et nous continuons à travailler sur les recommandations pour améliorer notre site. Nous avons prévu un budget pour un bloc d'améliorations en 2021, auquel nous apporterons de petits changements au cours de l'année 2022.

- Politique et procédures relatives aux réseaux sociaux – Ce n'est que depuis quelques années que l'ACE a une présence cohérente et organisée sur les réseaux sociaux. Nous avons une membre bénévole, Colleen Dewis, qui s'est portée volontaire pour être responsable de notre présence sur les réseaux sociaux. Elle nous aide à élaborer une politique et des procédures entourant notre présence sur les réseaux sociaux afin que l'ACE ait une voix unie et cohérente sur ces plateformes.
- Amélioration des statuts – Certaines modifications feront l'objet d'un vote plus tard au cours de l'assemblée. Ces modifications sont proposées pour simplifier quelques processus et être conformes à la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Les modifications proposées ont été transmises aux membres aux fins d'examen avant cette assemblée.
- Notre magazine *Ergonomie Canada*, que vous connaissez tous, portait sur le thème du congrès de l'IEA 2021. Nous pourrions faire beaucoup plus avec ce magazine pour faire connaître l'ergonomie et augmenter nos revenus, mais nous avons besoin de votre aide. Nous devons augmenter la diffusion de ce magazine. Nous vous demandons d'encourager les entreprises et organismes que vous connaissez à s'abonner sur le site Web de l'ACE pour recevoir la version numérique du magazine. Nous aimerions le voir dans les salles d'attente ou sur les ordinateurs et téléphones de l'ensemble des employeurs et des organisations au Canada. Nous pourrions ainsi avoir plus de commanditaires en augmentant la diffusion, ce qui nous permettra de présenter un plus grand nombre d'articles et d'offrir un magazine plus étoffé. Aidez-nous à accroître le lectorat grâce à vos contacts.

Depuis la dernière AGA, l'ACE a organisé et a fait la promotion de dix webinaires, dont en voici quelques titres :

- La science derrière les postes de travail actifs (offert en français et en anglais) – Michelle Cardoso, Ph. D.
- Postural angles of disappearing arms: investigating musculoskeletal risk factors in large animal veterinarians (en anglais) – Catherine Trask, Ph. D.
- Ergonomics for Dancers

Le comité de coordination des webinaires a déjà prévu quelques excellents webinaires qui seront présentés dans les prochains mois. Nous tenons à remercier Allison Stephens et son équipe d'avoir pris cette initiative ainsi que les présentatrices et présentateurs antérieurs et à venir qui souhaitent partager leurs solutions et leurs connaissances avec la communauté de l'ACE.

Le comité national des étudiants est toujours actif et a organisé des activités comme les suivantes :

- Concours pour gagner une inscription à l'IEA
- Soirée de jeu-questionnaire pour les étudiants
- Profils de membres

Nous sommes également heureux d'annoncer le lieu de notre congrès en présentiel pour 2022. En espérant que nous pourrions nous rencontrer en personne, avec des restrictions minimales en cas



**Association of Canadian Ergonomists
Association Canadienne d'Ergonomie**

de pandémie, c'est avec plaisir que je vous annonce que le congrès se tiendra à Montréal, au Québec, à l'automne 2022. Surveillez les informations à venir.

L'ACE puise sa force dans son bassin de bénévoles, et nous vous invitons à envisager de nous aider à renforcer notre association. Il y a plusieurs possibilités de bénévolat au sein de l'ACE.

Officiellement, nous sommes à la recherche de personnes pour occuper les postes suivants :

- o chargé de liaison avec les membres corporatifs;
- o comité du congrès 2022 (en présentiel);
- o webinaires;
- o poste au sein du Conseil - président(e) élu(e) pour 2022;
- o ou toute autre activité à laquelle vous aimeriez contribuer.

6. Rapport de la secrétaire

Tanya Morose a présenté un résumé sur l'adhésion. Le nombre de membres a été relativement stable au cours de la dernière année. L'Ontario et le Québec sont les plus grandes régions. L'ACE compte actuellement 501 membres, ce qui représente une augmentation de 30 membres par rapport à l'année dernière. Cette augmentation se fait principalement sentir dans les catégories « membre régulier » et « étudiant ».

L'ACE a connu un pic de 578 membres en 2015 et un creux de 469 membres en 2017.

L'ACE tient à remercier ses membres corporatifs pour leur soutien continu :

- o Niveau 3 : ergoCentric
- o Niveau 2 : Fanshawe College, Mousetrappier (nouveau cette année)
- o Niveau 1 : Entrac, Chairlines (nouveaux cette année)

Kathy-Lynn Shaw a partagé une question de la boîte de clavardage.

Question : Judy Village a demandé s'il y avait une erreur de frappe sur les barres de l'Ontario, à savoir si elles étaient inversées.

Réponse : Tanya Morose a répondu aux chiffres en haut de la barre; merci d'avoir souligné l'erreur.

Colleen Dewis a partagé une question de la boîte de clavardage.

Question : Nancy Black a demandé pourquoi le nombre de membres était si bas en 2017 et en 2020?

Réponse : Tanya Morose a répondu que 2020 pourrait être attribuable à la COVID-19, mais elle ne sait pas exactement ce qui s'est passé en 2017. Elle sait que cette année, particulièrement, l'ACE a adopté une approche beaucoup plus proactive afin de faire un suivi auprès des membres qui n'avaient pas renouvelé leur adhésion.

7. Rapport du trésorier

Armaan Jhingan a présenté un résumé des résultats financiers pour les douze derniers mois. Les revenus et les dépenses ont diminué en raison de la COVID-19. Un sommaire des états financiers a



**Association of Canadian Ergonomists
Association Canadienne d'Ergonomie**

été envoyé aux membres avant l'AGA. Ces derniers ont été informés qu'ils pouvaient recevoir un exemplaire des états financiers dans leur intégralité en communiquant avec le bureau national de l'ACE.

L'examen financier pour l'année 2020 a été réalisé par Peter W. Hogg. Les principaux éléments de cet examen sont les suivants :

Principales sources de revenus

- L'adhésion demeure l'une de nos principales sources de revenus.
- Notre sommet virtuel a réalisé un profit légèrement inférieur à 3 000 \$. De ce montant, 25 % ont été remis à l'ACE-Ontario pour l'organisation de ce premier sommet virtuel.

Principales sources de dépenses

- L'ACE n'a pas eu de frais de déplacement pour l'année 2020, ce qui constitue habituellement une grosse dépense.

Considérations futures

- Nous prévoyons que la participation sera élevée au congrès 2022, car il pourrait s'agir de notre premier événement en présentiel après la COVID.

Frais d'adhésion

- Conformément aux statuts, le Conseil a décidé d'augmenter les frais d'adhésion pour 2022 en fonction de l'indice des prix à la consommation de 1,69 %.
- Les frais d'adhésion pour 2022 seront les suivants : 187,11 \$ pour les membres, 44,74 \$ pour les étudiants et les retraités, et 95,59 \$ pour les membres affiliés et transitoires.

Approbation de l'examen financier de 2020

La motion demande l'approbation de l'examen financier de 2020.

Proposée par : Judy Village

Appuyée par : Jennifer Kenny

46 votes pour l'approbation de l'examen financier de 2020 et 4 abstentions.

Motion adoptée.

Kathy-Lynn Shaw a partagé des questions de la boîte de clavardage.

Question : Karen Hoodless a demandé s'il y avait des initiatives pour augmenter le nombre de membres ou les sources de revenus.

Réponse : Armaan Jhingan a expliqué que le nombre de membres et de webinaires avait augmenté pendant la COVID. Plusieurs webinaires ont eu un haut taux de participation, et nous faisons également le suivi des adhésions et essayons de trouver plus de membres corporatifs.

Question : Nancy Black a demandé si le procès-verbal et le budget étaient en ligne.

Réponse : Armaan Jhingan a répondu qu'il pense qu'ils sont accessibles en ligne. Les membres qui souhaitent consulter le budget et les procès-verbaux n'ont qu'à nous contacter pour leur faire parvenir une copie.



**Association of Canadian Ergonomists
Association Canadienne d'Ergonomie**

Question : Lisa Beech-Hawley a demandé si un « examen financier » était la même chose qu'une « vérification ».

Réponse : Ryan Parachoniak a expliqué qu'un examen était différent d'une vérification. Un examen ne fait que remettre en question des transactions spécifiques effectuées pendant l'année et veiller à ce que les données financières soient exactes. Une vérification examine les transactions une par une pour s'assurer que le cycle comptable complet est effectué.

Question : Karen Hoodless a demandé si les webinaires sont gratuits pour les membres et combien de non-membres y participent.

Réponse : Les webinaires sont gratuits pour les membres, les non-membres doivent payer 50 \$. Tous les webinaires sont enregistrés et sauvegardés dans la zone réservée aux membres aux fins de visionnement.

Question : Lisa Beech-Hawley a demandé si la motion ne concernait que la question relative à un examen plutôt qu'une vérification complète.

Réponse : Armaan Jhingan a répondu par l'affirmative et indiqué que la motion 5 visait à approuver l'examen financier effectué par un vérificateur.

Nomination de l'expert-comptable pour 2021

La motion demande l'approbation de Peter W. Hogg à titre d'expert-comptable pour l'examen financier de 2021.

Proposée par : Todd Hickey

Appuyée par : Patricia Hope

51 votes pour l'approbation des services de Peter W. Hogg à titre d'expert-comptable pour 2021 et 3 abstentions.

Motion adoptée.

Kathy-Lynn Shaw a partagé des commentaires de la boîte de clavardage.

Commentaire : Judy Village a indiqué que nous pourrions vouloir mentionner un autre sous-comité de l'ACE, à savoir Ergo@Large.

Réponse : Jennifer Kenny a répondu qu'il devrait figurer dans la liste des sous-comités; elle a oublié de l'ajouter et s'en excuse.

Commentaire : Ian Noy a suggéré de demander à des congressistes de l'ACE d'écrire des billets de blogue portant sur les séances de l'IEA 2021 auxquelles ils ont assisté afin de les publier sur différents supports (magazine, en ligne, etc.). Jennifer Kenny a répondu parfait et l'a remercié.

8. Rapport du CCCPE

Rachel Mitchell a présenté un résumé des activités du CCCPE au cours de la dernière année. Les autres fonctions de direction sont occupées par Aaron Miller, trésorier, et Christine Joli-Coeur, secrétaire. Les autres membres du Comité de certification sont : Beryl Ludwig, Caroline Delisle, Gina Vahlas, Michael Sonne et Victoria MacDonald.



**Association of Canadian Ergonomists
Association Canadienne d'Ergonomie**

Le CCCPE s'attend à ce que tous les membres du comité poursuivent leur mandat en 2021. Cependant, deux postes seront à pourvoir en 2022 puisque les mandats de Rachel et de Mike prendront fin.

Les membres du Comité de certification du CCCPE :

- Rachel Mitchell – présidente
- Aaron Miller – trésorier
- Christine Joli-Coeur – secrétaire
- Beryl Ludwig
- Caroline Delisle
- Gina Vahlas
- Michael Sonne
- Victoria MacDonald

Les membres du comité se réunissent tous les mois par visioconférence et essaient de tenir une rencontre en présentiel au moins un week-end par année, qui coïncide habituellement à la date limite de dépôt des candidatures. Cette année, la rencontre de mars s'est déroulée sous la forme de trois longues réunions.

Finances :

- Les revenus sont restés stables de 2019 à 2020, les dépenses ont considérablement diminué. Cela s'explique principalement par l'absence de rencontres en présentiel du Comité de certification en 2020. À titre de rappel, les plus grandes dépenses en 2019 étaient attribuables à une augmentation des frais de gestion payés par le CCCPE et à deux réunions en présentiel.
- Les frais d'adhésion représentent toujours notre principale source de revenus (66 %), les frais d'étude de dossier constituent le reste. Nos revenus d'adhésion sont en hausse de 2 % par rapport à 2019. Notre principale source de dépenses demeure les frais de gestion et d'administration et la rencontre annuelle en présentiel du Comité de certification une fois que les déplacements reprendront.
- Nous comptons actuellement 191 CCPE et 93 EA en règle, soit 28 membres de plus qu'en 2020. Dans le cadre des cycles de demandes d'admission de septembre 2020 et de mars 2021, nous avons reçu 20 demandes pour le titre CCPE et 53 demandes pour le titre EA, soit une augmentation de 25 candidatures par rapport à 2020. Le nombre de membres continue d'augmenter. Nous devons recevoir 27 dossiers PMC en 2021, et ce nombre sera 28 en janvier 2022.
- La plus grande nouvelle cette année est que le CCCPE a obtenu l'accréditation de l'IEA à titre d'organisme canadien de certification des ergonomes. Cette accréditation contribue à mieux faire connaître le CCCPE et ses titres de compétence.
- Nous continuons à améliorer notre page de ressources; plusieurs documents sont affichés pour vous aider à préparer votre demande CCPE ou EA, dont l'enregistrement du webinaire portant sur des conseils de préparation de la demande qui a été présenté plus tôt cette année, des organigrammes, des fiches de conseils et des exemples de travaux pratiques.
- Nous travaillons également sur des documents de promotion qui présentent le CCCPE et les titres de compétence, y compris une fiche d'information sur le CCCPE, pourquoi obtenir la certification et pourquoi embaucher un ergonomiste certifié, ainsi qu'un article sur « Qu'est-ce qu'un ergonomiste ». Nous vous invitons à les transmettre à vos contacts et vos clients.
- Nous avons déjà réussi à faire publier quelques articles par des associations et des revues en santé et sécurité. Par conséquent, si vous avez des contacts auprès d'associations ou de revues dans ce domaine ou en ressources humaines qui souhaiteraient ajouter des textes dans



Association of Canadian Ergonomists
Association Canadienne d'Ergonomie

leurs infolettres ou des documents dans leurs pochettes de congrès, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions élargir la diffusion.

- Nous avons actualisé la trousse de demande de certification du CCCPE et modifié le système de points du PMC afin de réduire d'un point par année le total requis de points après 10 ans d'expérience.
- Nous continuons à travailler avec les universités et collèges pour compléter la matrice des exigences de formation liées aux cours en ergonomie pour l'obtention du titre EA. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez des contacts auprès d'un programme d'ergonomie dans un établissement d'enseignement postsecondaire. Nous espérons pouvoir commencer à afficher des exemples de matrice sur notre page de ressources prochainement.
- Nous avons également lancé une campagne sur les réseaux sociaux du CCCPE et nous vous invitons à nous suivre sur LinkedIn et Twitter.

Kathy-Lynn Shaw a partagé des questions de la boîte de clavardage.

Question : Nancy Black a demandé quand on devrait connaître les résultats des évaluations de mars.

Réponse : Rachel Mitchell a expliqué que les demandes de mars sont en cours d'examen. En principe, il faut compter six mois pour procéder à l'examen de toutes les demandes; les demandes EA sont habituellement traitées en premier, ensuite on procède à l'examen des demandes CCPE qui sont plus détaillées. Vous devriez recevoir des nouvelles de votre demande au cours de l'été ou au début septembre. Vous serez contacté avant si des renseignements relatifs à votre demande sont nécessaires.

9. Nouvelles des comités

Il n'y a aucune nouvelle information à présenter sur les comités.

10. Révision des statuts

Votre conseil a proposé quelques modifications à apporter aux statuts.

Résumé des modifications proposées – gouvernance et finances des régions. L'ACE est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but lucratif. Les cinq régions de l'ACE font partie de la corporation de l'ACE en vertu de cette loi et ne sont pas incorporées de manière indépendante. Notre comptable, Peter W. Hogg, a recommandé que les finances des régions soient fusionnées aux finances du Conseil national afin d'être conformes aux exigences de la loi sur les organisations à but non lucratif. Nous avons donc intégré les finances des régions à celles du Conseil national de l'ACE. Cela signifie que chaque région a toujours pleinement le contrôle de ses finances, mais elle n'a pas de compte bancaire distinct. Cela veut dire aussi que les régions n'ont pas besoin de statuts pour structurer leur gestion. Les régions peuvent toujours gérer leurs propres activités administratives par le biais de politiques et de procédures plutôt que par des statuts. Les politiques et procédures régionales ne doivent pas contredire les statuts du Conseil national de l'ACE. Ce changement accordera une plus grande flexibilité dans la gestion de chaque région.

- Ajout de la catégorie « membre retraité ».
- Transférer le territoire du Nunavut de la région Ontario à la région Prairies et Nord. Les présidents de région ont décidé que cela était géographiquement plus pertinent.
- Le terme « section » sera remplacé par « chapitre » lorsqu'il désigne un petit groupe à l'intérieur d'une région.



Association of Canadian Ergonomists
Association Canadienne d'Ergonomie

- Des modifications mineures à la façon de nommer les présidents de région dans l'éventualité où l'un d'entre eux ne peut pas terminer son mandat.

Kathy-Lynn Shaw a partagé des questions de la boîte de clavardage.

Question : Nancy Black a demandé si Jennifer pouvait réexpliquer comment les changements financiers seraient affectés sur le plan administratif.

Réponse : Jennifer Kenny a expliqué que toutes les régions, à l'exception du Québec, ont été fusionnées sous l'égide du Conseil national de l'ACE. Le rapport mensuel des régions est produit par le Conseil national. Toutes les dépenses sont envoyées au Conseil national puis payées et consignées par ce dernier. Les régions n'ont pas besoin de faire l'objet d'un examen financier distinct sous l'égide du Conseil national de l'ACE.

Question : Nancy Black a demandé pourquoi les régions n'ont pas besoin de statuts et comment cela affecte le fonctionnement des régions?

Réponse : Jennifer Kenny a répondu que les régions peuvent adopter les statuts liés aux conseils régionaux et avoir leurs propres politiques et procédures. Elles n'ont pas besoin de tenir une AGA ni d'adopter les autres éléments liés à une entité distincte.

Kathy-Lynn Shaw a partagé un commentaire de la boîte de clavardage.

Commentaire : Judy Village a mentionné que les régions devaient toujours se référer aux statuts nationaux.

Réponse : Jennifer Kenny a confirmé que c'était exact, les statuts nationaux de l'ACE ont toujours préséance sur les statuts régionaux. Le fait que les statuts d'une région deviennent les politiques et procédures ne devrait pas essentiellement avoir une incidence sur les régions.

Question : Nancy Black a demandé si les régions risquent d'avoir moins d'intérêt (sentiment d'appartenance). Le savons-nous?

Réponse : Jennifer Kenny a répondu qu'elle ne le savait pas. Si une région veut vraiment avoir des statuts, elle devra se constituer en société à but non lucratif, agir comme une entité distincte et ne pas faire partie de l'ACE.

Question : Natalie Carscadden a demandé si elle rêvait ou si l'information à ce sujet n'avait pas déjà été reçue, à savoir si les membres sont en accord ou en désaccord.

Réponse : Jennifer Kenny a répondu qu'un courriel avait déjà été envoyé qui présentait les justifications des modifications proposées. Elle pense qu'il a été envoyé 60 jours à l'avance, ou du moins qu'un avis a été envoyé 60 jours avant l'AGA. Les membres ne devaient pas nécessairement être d'accord ou en désaccord à ce moment-là; la proposition doit être soumise au vote des membres à l'AGA.

Approbation de l'acceptation des modifications aux statuts.

La motion demande l'approbation des modifications aux statuts telles qu'elles ont été distribuées.

Proposée par : Mike Papakyriakou

Appuyée par : Anita Ellement



Association of Canadian Ergonomists
Association Canadienne d'Ergonomie

48 votes pour l'approbation des modifications aux statuts telles qu'elles ont été approuvées et 2 abstentions.

Motion adoptée.

11. Rapport sur l'élection des postes à pourvoir au Conseil

À la clôture des mises en candidatures, une candidature avait été reçue pour le poste de secrétaire et aucune candidature n'avait été reçue pour le poste de président(e) élu(e). Tanya Morose a été nommée comme secrétaire par le Conseil pour un autre mandat.

Le poste de président(e) élu(e) a été ouvert à l'assemblée pour recevoir des candidatures. Jennifer Kenny a signalé que les candidats à ce poste doivent déjà avoir siégé ou siégé en ce moment au Conseil national. Les candidats doivent parler couramment les deux langues officielles. S'il n'y a pas de candidature, le Conseil nommera un(e) président(e) élu(e) parmi les membres. Aucun nom n'a été proposé verbalement ni dans la boîte de clavardage.

Le Conseil nommera un(e) président(e) élu(e) parmi les membres.

Les membres du comité de direction proposés pour 2022 sont :

- Kathy-Lynn Shaw, présidente
- Jennifer Kenny, présidente sortante
- Tanya Morose, secrétaire
- Armaan Jihngan, trésorier

Approbation de l'acceptation du comité de direction pour 2022.

Motion en vue d'accepter le comité de direction tel qu'il est présenté pour l'année 2022.

Proposée par : Judy Village

Appuyée par : Victoria MacDonald

54 votes pour l'acceptation du comité de direction tel qu'il a été présenté pour l'année 2022 et 1 abstention.

Motion adoptée.

12. Questions diverses

La présidente, Jennifer Kenny, a indiqué que les statuts exigent que toute autre question devant être soumise à l'assemblée doive être reçue au moins 30 jours avant l'assemblée annuelle. Aucune autre question n'a été reçue.

Reconnaissance des membres

Jennifer Kenny a mentionné qu'une reconnaissance plus officielle sera faite par voie électronique vers la fin de 2021. Judy Village a été remerciée pour ses deux mandats à titre de présidente et son mandat de présidente sortante en 2021. Jennifer a également remercié les membres du Conseil national et du comité de direction d'avoir servi l'association et d'essayer de la faire avancer. Elle a remercié tous les bénévoles.



Association of Canadian Ergonomists
Association Canadienne d'Ergonomie

Kathy-Lynn Shaw a partagé une question de la boîte de clavardage.

Question : Paolo Naccarato a demandé si l'ACE et le CCCPE tenaient une réunion en présentiel dans le cadre de l'AGA/congrès, alors que l'ACE tenait (autrefois) deux réunions en personne par année. Il s'est dit conscient que les déplacements représentent un pourcentage élevé du budget. Y a-t-il un plan pour se rencontrer en personne une fois par année tout en réduisant les dépenses compte tenu des améliorations technologiques?

Réponse : Jennifer Kenny a répondu qu'étant donné qu'il y a encore beaucoup de restrictions en raison de la COVID, ce point n'avait pas été examiné. Elle a dit que le Conseil n'avait rien de planifié dans un avenir aussi lointain. Cependant, elle pense qu'une réunion pourrait être envisagée dans le cadre d'un congrès en présentiel. Selon le budget et les frais de déplacement, une décision sera prise à cet effet. Elle a ajouté qu'il est toujours important de se rencontrer en personne, car il est possible d'accomplir beaucoup plus de choses dans ces réunions. Elle a souligné qu'il est très difficile de coordonner des réunions plus longues en mode virtuel. Ces réunions de deux jours étaient effectivement importantes, mais elle pense qu'elles feront l'objet d'un vote chaque année une fois que le budget sera établi.

Kathy-Lynn Shaw a partagé des commentaires et des questions de la boîte de clavardage.

Commentaire : François Taillefer a indiqué qu'il en coûte environ 9 000 \$ pour tenir une réunion en présentiel.

Commentaire : Anne-Kristina Arnold a rappelé que l'IEA a besoin de juges pour les présentations par affiche et que cette tâche ne représente pas un énorme travail. Jennifer Kenny a invité les membres à contacter Colleen Dewis s'ils souhaitent se porter volontaires, car ils ont besoin d'environ 20 bénévoles.

Question : Nancy Black a fait remarquer que certaines organisations accueillent officiellement les nouveaux membres en faisant connaître leur nom et leur biographie. Serait-ce une possibilité pour l'ACE afin de rehausser la visibilité et le sentiment d'appartenance?

Réponse : Jennifer Kenny a répondu qu'elle pense que cela serait possible, elle croit que l'association a amélioré un peu la présence des nouveaux membres. Elle a dit que le Conseil cherchera peut-être à faire quelque chose de plus au cours de l'année afin de le mettre en place pour les nouveaux membres qui adhéreront l'an prochain.

Commentaire : Vanesa Devries a remercié les bénévoles du comité national des étudiants, notamment Kim Meszaros et Daniel Armstrong pour avoir dirigé le comité.

Question : Peg Scherzinger a demandé s'il fallait participer au congrès pour être juge des présentations par affiche?

Réponse : Colleen Dewis a répondu par l'affirmative et qu'il faut être inscrit à l'IEA2021 pour être juge. Jennifer Kenny a proposé à Colleen d'indiquer son courriel dans la boîte de clavardage pour que les personnes intéressées puissent la contacter.



**Association of Canadian Ergonomists
Association Canadienne d'Ergonomie**

Commentaire : Rachel Mitchell a mentionné que les nouveaux comptes du CCCPE sur les réseaux sociaux leur permettent de publier un message de félicitations aux personnes qui obtiennent le titre EA ou CCPE afin qu'elles soient reconnues pour leurs réalisations.

Commentaire : Colleen Dewis a indiqué qu'elle essaie aussi de reconnaître les personnes sur les réseaux sociaux de l'ACE. Par exemple, lorsqu'un membre publie un article, que ce soit dans une revue scientifique ou autre. À l'heure actuelle, pour les trouver, il faut qu'ils soient déjà sur les réseaux sociaux, et nous essayons de partager autant que nous le pouvons.

Commentaire : Kathy-Lynn Shaw a remercié Jennifer Kenny d'avoir dirigé le Conseil pendant cette pandémie. Son excellent travail est grandement apprécié par tous les membres!

13. Levée de l'assemblée

Jennifer Kenny a remercié toutes les personnes présentes. La réunion a été levée à 13 h 2 HAE.

Motion pour autoriser la levée de l'assemblée générale annuelle des membres de 2021.

Proposée par : Todd Hickey

Appuyée par : François Taillefer

Tous les membres sont d'accord pour lever la séance.

Motion adoptée.